



Conseil Municipal du 13 mai 2022

Présents : Benoît COLLIN, Sylvain DIONNET, Jérôme GRECARD, Jean-Marc HENROTTE, Philippe HERNANDEZ, Isabelle HEURTIER, Pascale LOMBARD, Anne MICHAMBLÉ, Claude PERRIER--CORNET, Michaël PONCET, Karine JEANTET-PROST

Secrétaire de séance : Benoît COLLIN

Accueil des délégués de parents d'élèves

Mmes Mercé, Blanc et Bourgeat sont accueillies pour expliquer la position et les réflexions des parents d'élèves sur le projet des écoles.

Les parents sont très mobilisés et concernés par le devenir des écoles. Il ressort du sondage et de la discussion que les parents sont favorable au pôle unique pour avoir de bonnes conditions d'enseignement, pas de callse isolée, bonne cohésion sociale popur que les parents et les enfants se connaissent. Souhait d'un pôle unique central limitant les transports. Il y a un besoin urgent d'un accueil petite enfance : il y a de grandes difficultés à trouver un moyen de garde pour les jeunes enfants. il est aussi important d'avoir un accueil péri-scolaire et cantine de qualité. Les parents précisent qu'ils ne se sont jamais occupés du côté financier. Ils sont conscients que le travail a été et est encore très important.

Le maire rappelle que les élus essaient, avec les moyens qui sont les notres, de mettre en place le projet le mieux adapté pour les enfants et les familles mais aussi pour les budgets des collectivités. Pour le pôle unique, il n'y a pas encore de terrain.

BC rappelle qu'on est dans un processus de sauvegarde, avec des effectifs qui ne sont pas très favorables actuellement, même si les arguments en faveur du pôle unique sont justes. Le réflexion générale est partie du risque de suppression de classes.

A Michamblé dit que ce point n'a jamis été mis à l'ordre du jour.

BC rappelle qu'un gros travail a été fait aussi sur la petite enfance et le projet de crèche mais que les instances ne nous engagent pas à le faire.

Arrivée de M. Poncet à 19h25.

Arrivée de P Hernandez à 19h30

Ouverture de la séance à 19h45.

Approbation du procès-verbal du 1^{er} avril 2022

Le procès-verbal du 1^{er} avril est adopté sans remarque à l'unanimité des présents.

1. Valorisation financière et fiscale : compte rendu de la réunion avec M.Jarno, trésorier

IH présente la synthèse de la rencontre avec M Jarno, trésorier pour faire le point sur les finances communales

2. Budget principal : décision modificative n°1

Le maire présente la décision modificative n°1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Aricle (Chap.) – Opération	Montant	Aricle (Chap.) – Opération	Montant
10226 (10) : Taxe d'aménagement	322,00		
2183 (21) : Matériel de bureau et matériel informatique	40,00		
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles	-362,00		
Total dépenses	0,00	Total recettes	

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) – Opération	Montant	Article (Chap.) – Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-700,00		
627 (011) : Services bancaires et assimilés	200,00		
62871 (011) : A la collectivité de rattachement	500,00		
Total dépenses	0,00	Total recettes	

Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité (11 voix) le conseil adopte la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

3. Budget assainissement : décision modificative n°1

Suite à une erreur d'écriture et d'imputation lors du vote du budget, il convient d'apporter les modifications suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) – Opération	Montant	Article (Chap.) – Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	- 682,07	1068 (10) : Autres réserves	- 682,07
Total dépenses	- 682,07	Total recettes	- 682,07

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) – Opération	Montant	Article (Chap.) – Opération	Montant
61528 (011) : Autres	- 2 061,93	002 (002) ; Excédent de fonctionnement	- 12 361,93
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	- 10 300,00		
Total dépenses	- 12 361,93	Total recettes	- 12 361,93

Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité (11 voix) le conseil adopte la décision modificative n°1 du budget assainissement telle que présentée ci-dessus.

4. Mandat d'aide à la maîtrise d'ouvrage dans le projet d'assainissement collectif de la commune des Bouchoux

S. Dionnet présente l'historique du projet assainissement, rappelle le montant de la DETR allouée (370 130,40 €) qui arrivera à échéance le 6 mai 2023. Il précise également que l'agence de l'Eau Rhone Méditerranée Corse et le département n'acceptent des dossiers de demandes de subventions que si la commune peut fournir des dossiers avec des devis véritables, donc après le stade de consultation des entreprises.

Il présente les propositions de la société Chleaué et du SIDEC pour la maîtrise d'œuvre. Initialement, l'aide à la maîtrise d'œuvre et les études complémentaires coûteraient environ 20 à 25 000 €.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil décide de confier la mission d'aide à la maîtrise d'œuvre à la société Chleaué. (11 voix)

5. Demande de subventions : Demande du Comité des Fêtes

Au préalable, il est précisé que pour attribuer une subvention et afin d'avoir des éléments précis pour voter, le conseil demandera au demandeur de fournir un bilan financier de l'association et/ou du projet pour lequel la subvention est demandée.

Le Comité des fêtes a fait une demande de 500 € dans le cadre des événements qu'il organise (Juraquette, 15 août etc.) Les délégués de la commune ayant reçu le bilan financier lors de l'Assemblée Générale, le conseil peut délibérer.

Après délibération, à l'unanimité des présents le conseil décide d'attribuer 500 € au comité des fêtes des Boucjoux. (11 voix)

6. Demande de subvention : Amicale des sapeurs-Pompiers des Couloirs

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers des Couloirs a demandé 280,85 (la moitié de l'assurance des volontaires) au même titre que l'année dernière mais comme la commune n'a pas de bilan financier (11 voix), cette demande est ajournée et le bilan financier sera demandé.

7. Demande de subvention : Amicale des Parents d'élèves La Pesse/Les Bouchoux

L'Amicale des Parents d'élèves La Pesse / Les Bouchoux a demandé une subvention de 1000 € et a fourni le bilan financier de l'association pour l'année 2021.

Après délibération, à l'unanimité des présents le conseil décide d'attribuer 500 € à l'Amicale des parents d'élèves La Pesse/ Les Bouchoux.

8. SIDEC : Sécurisation du réseau fils nus issu du poste de Très La Ville

JG présente le projet de sécurisation du réseau sur Très la Ville (du n°7 à la sortie de TLV) et le plan de financement prévu suivant :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION en €	PARTICIPATIONS en €	MONTANT SIDEC en €	PARTICIPATION COLLECTIVITE en €	AVANCE DE LA COLLECTIVITE SUR PARTICIPATION
RESEAU ELECTRIQUE	139 198.98	Facé : 94 282.38 TVA Récupérable: 21 346.00	23 570.60	0.00	0.00
ECLAIRAGE PUBLIC	26 784.60 Plafonné à 25 055.82	-	6 263.96	20 520.64	16 420.00
INFRASTRUCTURE TELEPHONIQUE	22 342.42	-	4 468.48	17 873.94	14 300.00
Montant total	188 326.00	-	34 303.04	38 394.58	30 720.00

Après délibération, par 9 voix pour, 2 abstentions (A.Michamblé, M.Poncet) le conseil décide d'accepter l'opération de sécurisation, sous réserve que le montant de la participation de la collectivité n'excède pas 38394,58 €

9. Convention d'occupation sur le domaine privé au profit d'altitude Fibre 39 pour l'implantation d'un SRO

Point ajourné car la parcelle mentionnée dans la convention reçue n'est pas la bonne.

10. Adressage : dénomination des voies

I.Heurtier présente le travail du groupe de travail et rappelle la demande faite par un riverain de modifier le nom du « chemin de l'abattoir »

Après délibération, à l'unanimité, (11 voix) le conseil décide

- de ne pas modifier le nom du chemin de l'abattoir au motif que la dénomination a un rappel historique de la vie de la commune
- d'adopter les noms suivants :

1 : Du village en direction de La Pesse (après la rue du Chalet)

⇒ **Route des Crêts Bouvard**, avec possibilité de compléter avec les toponymes : Le Truffet, Les Maisonnettes

2 : En direction de l'Enversy (à partir de la Croix)

⇒ **Route de l'Enversy**, avec possibilité de compléter avec les toponymes : L'Enversy, Le Prieuré

12 Courrier mairie de Saint Claude concernant l'interdiction d'implantation d'éolienne

Le courrier adressé par le maire de Saint Claude est lu.

Après débat, le conseil de ne pas délibérer ce jour.

Questions diverses :

Résiliation des locations des logements n°01 et 21 au 5 Sur la Place et du logement au n°6 Sur la Place . Un travail va se faire sur le montant des loyers à revoir suite aux travaux réalisés un affichage prévu pour annoncer les disponibilités.

Elections législatives : les 12 et 19 juin, inscription des élus pour tenir les bureaux.

Points sur les commissions :

- Voirie : réparation béton de Petite Combe : le travail est en cours pour trouver une solution. Signalisation de la modification du PDIPR : des panneaux provisoires sont installés et la CCHJSC s'occupent de la fabrication des panneaux définitifs.
- Agriculture Forêt Environnement Tourisme : l'annonce pour la location des parcelles communales a été faite. Il y a 2 demandes qui vont être traitées.
- Un rendez-vous avec C. Mercier, Vice-président en charge du tourisme à la CCHJSC, a eu lieu sur le point de la redevance raquettes. Il doit se renseigner sur la légalité ou non de cette redevance.
- fleurissement : I.Heurtier remercie chaleureusement Mme Claudette Moreau pour son investissement pour les plantations des fleurs qui ont eu lieu ce jour et Mme Daiz de Lima Laurent pour les plants de vivaces qu'elle a offert.
- Bâtiments : les travaux de l'appartement 21 ont bien avancés. La commission travaille sur la fin de l'aménagement. Des devis sont en cours pour changer le lave-vaisselle de la salle polyvalente.

Le Courrier de Mme Hansberger concernant sa participation à l'Hebdo du Huat Jura est lu.

Le Courrier de Mme Costanzo et M. Broquedis concernant leur problème d'assainissement et d'eaux usées.

Informations diverses :

- Un conseiller numérique, employé par la CCHJSC interviendra aux Bouchoux, salle de Justice, tous les 3èmes mardis après-midi du mois de 14h30 à 16h30. La 1^{ère} séance qui aura lieu le mardi 21 juin sera une réunion de présentation des services offerts et sera ouverte à tous les habitants.
- Lé réervoir de la Burne sera lavé du 16 au 22 mai par Suez
- Invitation à un apéritif offert par le comité des fêtes qui sera suivi par un barbecue participatif le 21 mai sur la Place du village.
- Absences de Patricia Murtin et fermeture du secrétariat : Mercredi 11 mai , du lundi 30 mai au lundi 6 juin inclus, lundi 20 juin, vendredi 24 juin

La séance est levée à 23h15

Prochain conseil le 17 juin à 19h00

Isabelle HEURTIER

